



## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE

Paris, le 24 mars 05

*Groupement enseignement général*

CRP  
Guillaume LOYER  
B1

### Fiche de géopolitique

OBJET : sujet 4, La souveraineté étatique a-t-elle un avenir selon vous ?

Est souverain celui qui ne souffre pas de subordination. Que cette souveraineté soit incarnée par un souverain ou qu'elle soit placée par une constitution dans le peuple ou la nation ne modifie rien. Par nature la souveraineté est un attribut de l'Etat. La souveraineté étatique c'est la capacité d'un Etat à agir comme sujet de droit dans le champ de ses relations avec les autres Etats. L'Etat est la forme juridique de la souveraineté, nationale ou populaire. Il est identifié et engage sa responsabilité selon l'état de la légalité internationale et parfois son existence s'il est impliqué dans un rapport de force.

Aujourd'hui l'idée même de l'Etat est soumise au relativisme critique, en particulier sous les coups des penseurs de la « mondialisation ». L'omnipotence d'Etat est en recul, soumise à la critique et à l'action contestataire de nombreux acteurs infra et supra étatiques. Doit-on pour autant pronostiquer la fin de l'Etat ? Nous verrons que s'il subit parfois une éclipse pour des raisons conjoncturelles, l'aspiration étatique se transforme pour mieux s'adapter à la réalisation de son objet.

## 1. Le recul de l'Etat

De nombreux exemples tirés de la vie de nos démocraties occidentales témoignent du recul de l'Etat dans les faits. Cette relative faiblesse incite des commentateurs à systématiser la contestation de l'Etat et à prévoir son déclin définitif.

### A/ L'Etat limité

Dans la théorie classique, l'Etat c'est le pouvoir de contraindre, juger et battre monnaie. Mais dans nos démocraties soucieuses de libertés individuelles, la critique du « trop d'Etat » gagne du terrain. L'Etat est critiqué pour sa prodigalité et sa tendance à stériliser

l'initiative privée. Aujourd'hui les Etats cherchent des marges de manœuvre financières qui sont absorbées dans le paiement des fonctions publiques, la dette et la baisse des impôts. Le contribuable conteste le principe de l'impôt, le citoyen critique son usage et répudie l'Etat providence. L'Etat dénationalise l'entreprise, l'Etat a recours aux initiatives privées de financement et à l'externalisation. L'Etat est affaibli financièrement.

L'Etat est contesté par le bas. Le phénomène de régionalisation sape les attaches patriotiques avec l'Etat. Aujourd'hui on est breton, du sud, savoyard, les anciennes identités culturelles font florès parce que la régionalisation européenne et la décentralisation sont à l'œuvre. A mesure que l'Etat rétrocède aux collectivités territoriales les responsabilités qu'il n'a plus les moyens d'assurer, il perd de la crédibilité et de la légitimité. C'est le cas lorsque la sécurité publique, prérogative régaliennne, devient une compétence communale avec les polices communales. Ce mouvement d'ensemble est renforcé par les relations trans-régionales que l'Europe favorise par expansion du modèle germanique des länder à des régions de plus en plus investies de pouvoirs de régulation économique, scolaires, sécuritaires et de développement territorial.

L'Etat est relativisé par le haut. Lorsqu'il consent à des transferts de souveraineté vers l'Union Européenne, cesse de battre monnaie et que le citoyen découvre que la commission européenne régleme la vie publique, l'Etat est décrédibilisé et d'autant plus que les choix politiques faits à Bruxelles ne sont pas expliqués dans le pays concerné par ceux qui les ont acceptés. Il en résulte un sentiment d'impuissance politique qui trouble l'électeur.

Si l'Etat s'affaiblit lorsque ses moyens touchent à leurs limites, il est parfois si rudement contesté que son existence peut-être en jeu.

## B/ L'Etat contesté

L'Etat peut succomber. Il peut se trouver aux prises avec une menace mortifère ou paraître si faible que si l'on généralise, on peut être pessimiste sur l'avenir de l'idée d'Etat.

Lorsque la contestation intra-étatique prend les armes, c'est bien sûr l'Etat qui est visé. C'est le cas des divers terrorismes locaux à travers le monde. Parfois même l'Etat est si faible que ses mouvements songent à le remplacer, éventuellement en s'associant aux cartels de trafics criminels. Il se peut même que des mouvements d'insurrection d'essence purement locale se réclame d'une organisation transnationale et bénéficient d'une audience et de soutiens renforcés. C'est le cas de l'islamisme politique. Le régime Taliban était-il un Etat ou l'émanation d'une forme nouvelle de pouvoir ? L'Etat failli nous force à convenir que l'Etat est faillible, que ce phénomène est répétitif et que l'Etat peut subir une longue éclipse.

Plus subtilement l'Etat est contesté par les organisations non gouvernementales et les firmes transnationales. Les unes veulent restreindre la légitimité de l'Etat, intervenir dans les champs normalement réservés à l'initiative étatique, la guerre, les secours humanitaires, la sauvegarde des nationaux. Elles se substituent à lui au nom du droit d'ingérence, lui dénie le droit de transformer son environnement, de procéder à des expériences scientifiques ou de restreindre la participation politique nationale. Les autres disposent de moyens financiers cent fois supérieurs au produit national brut de tel ou tel pays en développement et influent au besoin sur ses décisions politiques.

Mais l'argument des théoriciens de la fin de l'Etat c'est la « mondialisation ». Entendons le poids de l'opinion publique mondiale, que les réseaux médiatiques informent sur presque tout. Malgré le flou théorique de la notion de mondialisation c'est la critique la plus forte de l'idée d'Etat.

Il est vrai que l'Etat doit composer avec tout cela. Mais paradoxalement alors que l'on veut que l'Etat se retire le plus possible les populations n'ont jamais été aussi

demandeuses de sécurité : contre les catastrophes naturelles, les épidémies et autres principes de précaution.

## **2. La permanence de l'Etat**

### A/ Le monopole de la violence légitime

La vie internationale est un rapport de force. Ce monopole ne peut être reconnu qu'à un organisme qui assume le spectre entier des responsabilités sur ses nationaux et que le lien avec le national soit réel. Ni une entreprise ni une ONG n'assume de telles responsabilités et on ne meurt pas pour Texaco. Lorsqu'un organisme non étatique entre en compétition avec un Etat ce dernier se réserve le droit d'utiliser la force : qu'on se rappelle le message musclé de la France envers « Greenpeace » ou la verticale du pouvoir exercée par le président russe envers le pétrolier « Ioukos ». Force reste à la loi c'est-à-dire à l'Etat.

Le nucléaire militaire fournit une seconde illustration de l'axiome selon lequel l'Etat a le monopole des moyens de puissance : la garantie de sécurité et l'autonomie de décision que permet la détention d'une capacité nucléaire n'est à la portée que d'un Etat. Tout ce qui n'a pas les moyens d'assurer sa sécurité n'a pas la permanence de l'Etat ni la capacité à s'y substituer.

### B/ L'aspiration étatique

Le terrorisme est par nature d'aspiration étatique, le mouvement terroriste conteste l'Etat auquel il est opposé pour devenir l'Etat lui-même. Terrorisme de contestation des années 70 qui a l'espoir d'une concrétisation qu'incarne l'Union Soviétique. Qu'implose ce dernier et celui-ci s'évanouit. Terrorisme séparatiste : prendre le pouvoir en lieu et place de l'opresseur. Terrorisme et crime organisé : c'est l'alliance objective entre un mouvement terroriste et une mafia lorsque l'Etat qui réprime l'un et l'autre est si faible que naît le dessein de s'emparer de l'Etat défaillant. Terrorisme fondamentaliste : il s'agit d'un islamisme politique dont la religiosité est asservie à des aspirations panarabes étatiques.

L'intention étatique se trouve également derrière les ONG, les entreprises transnationales, les courants sectaires qui font la « mondialisation ». Selon les circonstances ceux-ci véhiculent des idéologies qui sont autant d'armes de guerre dans des conflits parfaitement étatiques : évangélistes protestants en Chine, « majors » pétrolières en Afrique, militants démocratiques en ex-URSS.

Reste les nouvelles allégeances à l'Union européenne et aux régions qui doivent s'interpréter comme l'expression de solidarités gigognes, sentiments patriotiques dont l'objet embrasse indistinctement depuis le niveau club de football jusqu'au niveau civilisationnel dans un même élan identitaire. Rien qui ne se substitue réellement à l'Etat auquel chaque nation européenne est viscéralement attachée.

L'Etat est une aspiration permanente. A moins d'une impossible civilisation unique, Babel des civilisations, l'ordre international est un monde de compétition ou seul l'Etat dispose des moyens d'exister de manière pérenne : une population, des ressources, des moyens de puissance. L'idée étatique porteuse de souveraineté n'a pas d'alternative.